



NOTE D'ÉDUCATION PERMANENTE

de l'ASBL Fondation Travail-Université (FTU)

www.ftu.be

N°2020–17, septembre 2020

Maroc...

Un pays qui peine à trouver son chemin

Entre les promesses de nouvelles conquêtes faisant miroiter une refonte en profondeur de la société marocaine et les éternels retours en arrière, l'avenir politique du Maroc tergiverse. Les fleurs annoncées par le printemps arabe semblent avoir fané avant même leur éclosion, dévoilant la vraie nature du gouvernement en place. A l'instar de toutes les régions, le Rif en paie aujourd'hui les frais. Après avoir tenté de remettre la question sociale à l'agenda, il se voit à présent soumis à de nouvelles formes de répression.

Contrairement à la prophétie de Serge Laymarie et Jean Tripier¹, la naissance du dragon marocain n'a jamais eu lieu... ou du moins elle tarde à s'accomplir. L'économie marocaine souffre en effet de faiblesses structurelles handicapantes : une accumulation forte du capital physique (mal réparti) sans augmentation significative de la productivité, une rigidité des marchés financiers et des capitaux, une dépendance vis-à-vis de l'Europe pour le commerce et le financement et un déséquilibre spatial et territorial entre régions, source de tensions et de troubles sociaux impactant négativement la crédibilité du pays auprès des investisseurs internationaux.

RÉFORMER SANS CHANGER...TOUT UN ART

Malgré des évolutions engrangées pendant les dix-sept dernières années — certes mineures et cosmétiques — le paysage sociopolitique marocain reste structurellement déficitaire et tributaire de « constantes » historiques héritées du passé et entretenues systématiquement, indépendamment d'un changement de roi (1999) et de l'alternance des gouvernements successifs. Le système politique marocain est une « substance », réformée continuellement, mais sans changement. Cette réalité a été imagée par un « sage/fou » rifain, Abdanbi Nsouk², dans les années soixante, à la veille d'un changement de règne, dans une expression simple mais profonde : « Mes enfants, il s'agit de la même faucille, c'est juste la poignée qu'on a changée ! » faisant référence ainsi à l'accession au pouvoir du roi Hassan II en 1961 après le décès de son père Mohamed V.

¹ S. LAYMARIE, J. TRIPIER, *Maroc le prochain dragon ? de nouvelles idées pour le développement*, Éditions Karthala, 1993.

² Ancien résistant et membre de l'armée de libération pendant la période coloniale, déclaré « fou » après l'indépendance il sillonnait les marchés de la région du Rif et commentait la situation politique avec une certaine liberté grâce à son statut de « fou » qui l'affranchit de toute responsabilité juridique !

L'histoire politique du Maroc est une histoire de continuité avec des avancées cachant des régressions qui empêchent toute rupture³.

L'ÈRE HASSAN II : PROLONGATION « MODERNISÉE » DE L'ÈRE COLONIALE

L'ère Hassan II (1961 -1998) a démarré par de fortes tensions intérieures, qui perdureront tout au long de son règne : la persistance des impacts du soulèvement du Rif en 1958-1959, les révoltes des années 60 dans les grandes villes soutenues par la gauche radicale, les tentatives de putsch militaire de 1970 et 1971, les émeutes de 1981 à Casablanca et de 1984 à Alhoceima et Nador... Ces événements ont poussé Hassan II à développer une stratégie politique qui transforme le régime marocain en machine à désamorcer (les tensions) et anticiper (les problèmes) sans vraiment réformer en profondeur. Un *modus operandi* qui deviendra une « constante » structurante du paysage politique marocain dans toutes ses dimensions : la place centrale de la monarchie, la place et le rôle des partis politiques, de l'islam et des élites. Parallèlement aux brèches d'ouverture politique, le régime d'Hassan II a alterné répression policière, arrestations et emprisonnements politiques⁴, les réformes cosmétiques étant surtout destinées à améliorer l'image internationale, et « intéressement » des élites.

L'ouverture politique, qui s'est concrétisée par la mise en place d'un gouvernement d'alternance⁵ en 1998, s'était accompagnée par une évolution parallèle de mise en place « d'instances informelles plus ou moins habilement agencées comme structures de prise de décision ou de gestion — commissions, comités *ad hoc*, groupes de travail... »⁶ échappant au contrôle politique et à celui du gouvernement et du Parlement. Ces structures ont joué un double rôle en permettant d'une part la concentration des décisions entre les mains de la monarchie et de ses conseillers technocrates, et d'autre part « l'intéressement » des élites.

L'ÈRE MOHAMED VI : RÉGÉNÉRESCENCE « MODERNISÉE » DU PASSÉ

Après l'accès du jeune roi Mohamed VI au trône (1999), celui-ci a tenu à envoyer des messages aux différentes parties pour leur signifier son intention d'opérer une rupture avec l'ère d'avant et d'entamer ainsi un processus de modernisation politique autour d'un consensus national pour asseoir les bases d'une vraie réforme. Les signaux envoyés étaient de trois natures : sociale, économique et politique.

Sociale d'abord, à travers un processus de réconciliation pour purifier la « mémoire collective » et « réconcilier » les ennemis d'hier. Certes, la démarche avait démarré un an avant son accession au trône sous l'égide de son père, mais Mohamed VI en a fait son cheval de bataille après quatre ans de pouvoir en créant l'instance « Équité et réconciliation » et surtout en confiant sa présidence à une personnalité de la gauche (radicale) marocaine : Driss Benzekri⁷.

Économique ensuite, par le biais de programmes d'investissement considérables (comparativement à avant) dans l'infrastructure⁸ surtout dans les régions historiquement marginalisées⁹. Puis par le lancement de l'Initiative nationale de Développement humain — INDH en 2005, un programme qui s'était donné comme objectif de lutter contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale.

³ B. DUPRET, Z. RHANI, A. BOUTALEB, et al., *Changement et continuité dans le système politique marocain*, Centre Jacques-Berque, 2015, pp 535-568.

⁴ Cf. le bagne Tazmamart.

⁵ Gouvernement d'alternance appelé aussi Gouvernement Youssoufi I formé le 14 mars 1998 par le socialiste Abderrahmane Youssoufi, Secrétaire du parti Socialiste marocain et figure emblématique de la gauche au Maroc.

⁶ B. DUPRET, *op.cit.*, p 12.

⁷ Ancien prisonnier politique et ancien dirigeant du Mouvement Marxiste-Léniniste clandestin ILA ALAMAM – En avant !

⁸ Avec de l'aide européenne à travers le programme PACC, la BEI et accessoirement MEDA.

⁹ C'est le cas par exemple de la région du Rif moyennant le renforcement du rôle et financement de l'Agence pour la Promotion et le Développement des provinces du Nord — APDN à partir de 2000.

Ce programme a absorbé dix milliards de dirhams¹⁰ entre 2006 et 2010 avec des résultats peu convaincants en raison de la nature même du système économico-politique et de ses défaillances¹¹.

Politique enfin, par une ouverture sur les différents acteurs du paysage politique marocain (principalement les partis de gauche et les partis islamistes) ainsi qu'une ouverture sur les composantes culturelles et linguistiques auparavant marginalisées voire opprimées (les Amazighs/Berbères).

Cette ouverture, à triple dimension, a permis au nouveau roi de « conquérir » les esprits d'une grande partie de la population, ainsi que l'apaisement des tensions politiques, renforçant ainsi la légitimité de la monarchie comme acteur majeur de la vie politique, économique et sociale (comme ce fut le cas depuis l'indépendance politique en 1956, mais cette fois-ci par une campagne de charme et non plus par un jeu de force et de répressions).

Cette stratégie a permis de mieux installer et positionner le nouveau régime durant ses dix premières années d'existence (1999 – 2010), mais le système a fini par reprendre petit à petit ses habitudes historiques : un régime qui désamorce et anticipe sans vraiment réformer.

LE PRINTEMPS ARABE : RÉVÉLATEUR DE LA NATURE PROFONDE D'UN SYSTÈME

Le printemps arabe en 2010 a profondément secoué la région dite « arabe ». Bien que ce printemps ait pris des formes variées en fonction des pays concernés, des traits communs ont traversé ces nouveaux mouvements sociaux : ils ont souvent été initiés par des jeunes jusqu'alors considérés comme « apolitiques » et sans affiliation idéologique ou partisane unique et univoque. Ensuite, les revendications ont été exprimées à travers un slogan commun à tous les pays, à savoir Pain (champ économique), Dignité/Justice (champ social) et Liberté (champ politique). Elles couvraient les trois champs principaux de la vie publique et, couplées à un message fort « Dégage ! », ces revendications traduisaient la volonté d'un changement radical. Enfin, une autogestion démocratique et pluraliste des mouvements remettait en question, momentanément, les clivages traditionnels (Gauche/Droite, Progressiste/Conservateur) en les remplaçant par un nouveau clivage : pour ou contre le statu quo politique et économique.

Le Maroc a été relativement peu bouleversé par le printemps arabe comparativement aux autres pays (Tunisie, Égypte, Syrie, Libye...) principalement pour trois raisons : en premier lieu, la persistance de la perception positive engrangée par le nouveau roi (qui, après douze ans de règne, ne l'était pourtant plus !) surtout auprès des classes rurales et des « bénéficiaires » directs du système en place. Deuxièmement, le rôle « désamorceur » d'une partie des mouvements islamistes, principalement le Parti Justice et Développement — PJD¹² qui ont laissé tomber le Mouvement du 20 février¹³ et ont rallié le Palais en contrepartie d'une réforme de la Constitution et de promesses que le Palais reste neutre et garde ses distances vis-à-vis des partis politiques avant, pendant et après les élections. Troisièmement, la réaction rapide du Palais (anticiper/désamorcer) avant enlisement en proposant, en alliance avec les islamistes du PJD, une réforme de la Constitution (adoptée par référendum le 1er juillet 2011) attribuant davantage de compétences au Premier ministre et au Parlement.

La stratégie « anticiper/désamorcer » sans vraiment réformer a finalement permis au Maroc de sortir renforcé de la parenthèse « printemps arabe », contrairement aux autres pays de la région, et lui a surtout donné l'occasion de reprendre ses habitudes et « constantes » historiques. Depuis 2015, on assiste au

¹⁰ Soit un milliard d'euros.

¹¹ Entre 2010 et 2019, le Maroc est passé de la 114^e place sur 169 à la 121^e place sur 189 de l'indice mondial de développement humain avec une légère amélioration de l'indice passant pour la même période de 0.62 à 0.67.

¹² Le PJD est le plus grand parti reconnu et le deuxième mouvement islamiste du pays après ALADL WA ALIHSANE — Justice & Bienfaisance. Le PJD bénéficie d'une certaine popularité comparativement aux autres partis reconnus, mais cela reste une popularité relative, puisque le plus « grand parti du pays » est composé des boycotteurs des élections — 56 % des inscrits soit neuf des quinze millions inscrits sur les listes électorales en 2017 (ce taux monte jusqu'à 74 % si le calcul se base sur le nombre total d'électeurs de +18 ans, soit 21 millions).

¹³ Le Mouvement du 20 Février est l'expression sociale et politique du printemps arabe au Maroc. C'est un mouvement pluraliste créé le 20 février 2011 avec des revendications de réformes politique, économique et sociale.

creusement des inégalités économiques et sociales¹⁴, à un recul des droits fondamentaux¹⁵, à l'accaparement du pouvoir politique par une riche oligarchie (alliant pouvoir et aristocratie économique), à la domination du gouvernement de l'ombre sur les décisions stratégiques...

C'est dans ce contexte de « stabilité instable » que nous avons vécu un retour interpellant des conflits sociaux surtout dans les zones « marginalisées » et « périphériques » (Rif, Jrada, Zagora, Tanger...)¹⁶.

L'ÈRE HIRAK DU RIF ET LES CONTESTATIONS SOCIALES D'APRÈS 2016

Si le Mouvement du 20 février a échoué sur le plan politique, il est certain qu'il a néanmoins permis la politisation des rapports économiques et sociaux et surtout de rendre actuelle l'action collective pluraliste qui dépasse les clivages idéologiques, linguistiques et territoriaux traditionnels.

La région du Rif ne fait pas exception. Elle a subi toutes les contraintes citées ci-dessus et bien d'autres qui lui sont spécifiques eu égard à son isolement géographique, aux rudes conditions géomorphologiques et surtout à l'héritage des relations conflictuelles avec le « Centre ».

Après la parenthèse du « Printemps arabe », le temps des protestations sociales au Maroc semblait révolu, mais la Mouance populaire (Hirak) du Rif a remis à l'agenda la question sociale et a surtout révélé la vraie nature du système en place. Depuis la mort de Mouhcine Fikri, un vendeur de poisson broyé par les mâchoires d'une benne à ordures suite à un contrôle par un officier de police le 28 octobre 2016, la région du Rif et la ville d'Alhoceima en particulier expriment une colère populaire contre le mépris (historique) des autorités marocaines vis-à-vis de la région. Cette colère s'est traduite par des manifestations qui ont réclamé pendant sept mois justice sociale, dignité et conditions de vie décentes. Les revendications de la Mouance populaire sont de nature sociale et économique¹⁷.

Mais au lieu de discuter avec les manifestant·es, l'État marocain a choisi, pour des raisons d'orgueil et d'affirmation de pouvoir, de mettre en place une campagne d'accusations mensongères, largement relayée par les médias satellites, accusant les manifestant·es de séparatisme et d'allégeance à des « pays étrangers ». La campagne cherchait certes à isoler les protestataires (soit toute une région), mais visait surtout à préparer l'opinion publique, nationale et internationale, à accepter les mesures de répression préméditées.

Vendredi 26 mai 2017, l'État marocain est passé à l'acte. Une centaine de personnes ont été arrêtées dont le leader charismatique de la Mouance, Nasser Zafzafi, condamné avec d'autres à une sentence de vingt ans de prison ferme. La Mouance du Rif a ravivé la lutte sociale. Elle a inspiré d'autres régions et groupes de citoyen·nes¹⁸ et a permis surtout de montrer la véritable nature du système en place. Depuis, la répression a repris ses droits, mais dans des formes « soft » et détournées.

¹⁴ Voir le rapport 2019 d'Oxfam <https://www.oxfam.org/fr/publications/un-maroc-egalitaire-une-taxation-juste>.

¹⁵ Voir le rapport 2020 du World Justice Project sur l'État de Droit au Maroc https://worldjusticeproject.org/sites/default/files/documents/Morocco%20-%202020%20WJP%20Rule%20of%20Law%20Index%20Country%20Press%20Release_FRENCH.pdf.

¹⁶ C. LOTFI, *Le réveil social au Maroc*, CETRI 2018.

¹⁷ Il s'agit entre autres de la construction d'un complexe hospitalier spécialisé dans le cancer dans une région où le pourcentage des décès lié au cancer est largement le plus élevé du Royaume, de la construction d'une université pour faciliter la vie à des jeunes qui doivent voyager pendant cinq à six heures pour aller se former dans d'autres villes, de l'abrogation d'un décret royal (Dahir) datant de 1958 déclarant la ville d'Alhoceima comme « zone militaire », de la levée du « blocus économique », du combat de la corruption qui a infiltré tous les arcanes de l'État et du bannissement des lobbies puissants qui dominent le secteur de la pêche exploitant à fond les ouvriers.

¹⁸ Tanger, Jrada, Zagora, le boycott des produits de trois gros groupes économiques Sidi Ali, Danone & Afriquia.

À la place d'un État de droit, le Maroc a aiguisé le droit de l'État à faire taire tous ceux et toutes celles qui oseraient sortir des prescrits du scénario officiel. Une « judiciarisation » de la répression est en vigueur depuis maintenant trois ans. Les opposant-es ne sont plus, ou très rarement, poursuivi-es pour leurs avis et positions politiques, mais plutôt pour des « infractions » et des « délits » de « mœurs » et de nature « civile et pénale »¹⁹.

La répression est dorénavant basée sur une instrumentalisation du droit et la confirmation de la rente comme mode de gestion, à travers l'alliance du capital aristocratique et du monde politique/élites d'une part et à travers l'implication (par cooptation et désignation peu transparente) des élites intellectuelles dans des institutions de redistribution de la rente (des Conseils supérieurs, des structures de suivi, etc.) d'autre part.

Et-Taoufik FATHI

Directeur financier MOC et Services et responsable des projets Europe

Protection de la propriété intellectuelle : la FTU utilise le système de licences et de partage des connaissances Creative Commons

<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/be/deed.fr>



Les notes d'éducation permanente sont mises à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage à l'Identique 3.0 non transposé](#).

Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à pierre.georis@ftu.be

FTU – Association pour une Fondation Travail-Université

Chaussée de Haecht, 579
1030 Bruxelles
+32-2-2463851
Site éducation permanente : www.ftu.be

Éditeur responsable : Pierre Georis

Avec le soutien de la  FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

¹⁹ C'est le cas de Taoufik Bouachrine (condamné à 15 ans de prison en 2019 pour violences sexuelles), Hajar Raissouni (arrêtée fin 2019 pour avortement illégal et puis graciée par le Roi quelques mois après), Omar Radi (arrêté suite à la publication d'un tweet dénonçant une décision de justice contre des membres du HIRAK Rif) et récemment l'arrestation du journaliste Solaimane Raissouni (pour attentat à la pudeur avec violence). Le trait commun de ces journalistes est leur critique à l'égard du pouvoir en place !